



L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

_____ n°12 - Juillet 2020

Sommaire

- 2 Les dernières nouvelles du PNA
- 3 Le retour de la Loutre dans l'Eure
- 4 Focus sur la Loutre en Roya-Bévéra : relique ou retour ?
- 9 Loutres en détresse
- 11 Aménagement d'un passage à Loutre en Bretagne
- 12 Dépôt de plainte pour destruction volontaire d'une Loutre
- 13 Communication
- 15 La Loutre et vous
- 18 Échos d'ailleurs
- 20 Infos pratiques

Éditorial

Cela fait déjà un an révolu depuis la diffusion officielle du second Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe et le début de son animation ! Beaucoup de choses se sont produites en un an, et pas uniquement à propos de la Loutre...

Difficile dans cet éditto de ne pas évoquer la pandémie qui nous frappe depuis des mois... Le coronavirus, en plus d'un bilan humain très lourd, impacte profondément toutes les strates de notre société et le secteur associatif, comme tant d'autres, ne sera pas épargné. Cette année s'annonce difficile, entre l'impossibilité de tenir les événements publics, la suspension de nombreuses activités en raison du confinement des bénévoles et des salariés, le report de projets etc.

Mais restons positifs, et sachons tirer les leçons nécessaires de cet épisode pour que du bon puisse en sortir.

Dans ce numéro vous découvrirez quelques bonnes nouvelles sur l'avancement du mouvement de recolonisation de la Loutre en France, mais aussi en Belgique. Vous retrouverez également la synthèse actuelle de l'avancée du plan, et d'autres actions pour la Loutre mises en place dans plusieurs régions.

Il s'agira dans les prochains mois de mener à bien, malgré les mesures de distanciation sociale, les différents échanges sur l'établissement d'une base de données biologiques, sur une méthode d'analyse des données de terrain plus fine, sur l'adaptation du protocole de prospection standard au contexte des fronts de recolonisation (où l'espèce est encore plus difficile à détecter). L'autre priorité de cette année est de trouver les financements nécessaires au maintien et à la pérennisation de la mission d'animation « Loutre et pisciculture ».

Prenez tous bien soin de vous, de vos proches, et bonne lecture !

Marie Masson
Animatrice nationale du PNA Loutre d'Europe, SFPEM



SFPEM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Réunion du groupe Loutre national

Le Groupe Loutre s'est réuni à Paris le 22 novembre 2019. Après un tour des régions pour faire le point sur la situation locale de la Loutre et sur les actions menées depuis la fin du premier PNA en 2016, et une présentation du nouveau plan, une réflexion collective sur l'adaptation du protocole standard de prospection au contexte des fronts de recolonisation a été lancée. Une autre réflexion a également été lancée sur l'analyse des données de terrain afin de définir des statuts biologiques locaux de la Loutre (niveaux d'abondance). Toutes ces réflexions devront trouver leur aboutissement pour une mise en œuvre ultérieure, fin 2020.

Cette réunion a été l'occasion de présenter l'Observatoire National des Mammifères, en particulier le module Loutre, et de recueillir les avis et remarques des correspondants présents sur l'affichage des données et le contenu du centre de ressource. [Le compte-rendu détaillé de cette réunion est consultable sur le site de la SFEPM.](#)

Premiers COPIL des déclinaisons régionales du PNA

- COPIL Pays de la Loire
L'animatrice nationale a été conviée au premier comité de pilotage de la déclinaison régionale du second plan pour la Loutre en Pays de la Loire, qui s'est tenu à Nantes le 19 novembre 2019. Un bilan des actions du précédent PNA mises en place en région a été fait, notamment concernant les aménagements d'ouvrages routiers pour faciliter les déplacements de loutres. La question de continuer de procéder à des prélèvements biologiques sur des cadavres de loutres, ou de s'en tenir à la fiche commémorative de localisation des cadavres découverts a par ailleurs été soulevée. Il a été décidé de ne pas rédiger de PRA, mais de mettre en place des actions prioritaires.

- COPIL Bourgogne – Franche – Comté

L'animatrice a également participé le 13 décembre 2019 à Dijon au comité de pilotage de la région Bourgogne – Franche – Comté, en présence de la DREAL BFC, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), de la Société d'Histoire Naturelle et des amis du musée d'Autun (SHNA) et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Franche-Comté.

Après un bilan régional et une présentation générale du second plan d'actions, l'organisation de l'animation régionale et les priorisations des actions issues du PNA Loutre ont été discutées. Il a été décidé que la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne – Franche - Comté sera conduite sous la forme d'un co-portage : SHNA pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Bourguignon et LPO FC pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Franc-comtois. Les 7 actions du plan seront déclinées, avec un accent sur les actions 1, 4 et 6. Un PRA sera rédigé au cours de l'année 2020.

- Réunion Grand Est

Désireuse d'anticiper le retour de l'espèce sur son territoire, la région Grand Est et l'animatrice nationale ont organisé une réunion de travail le 30 novembre 2019 à Toul, en présence entre autres de la DREAL, de représentants d'associations de protection de la nature, et d'agents de services de l'État. Le travail collectif et la mutualisation des moyens des associations locales seront renforcés dans le cadre d'une déclinaison du plan dans cette région où la Loutre n'est plus présente qu'en faible effectif, et uniquement sur le territoire du PNR de la Forêt d'Orient. Un projet commun devra être monté et être présenté à la DREAL, qui pourra potentiellement dégager une ligne budgétaire pour la mise en œuvre d'actions, notamment sur l'identification fine des zones favorables à l'accueil de loutres et la veille du processus de recolonisation. [Le compte-rendu détaillé de cette réunion est consultable sur le site de la SFEPM.](#)

- Le COPIL régional prévu dans le Sud (ex-PACA) a été reporté à une date encore inconnue, en raison de la pandémie de covid-19 et des préconisations de sécurité sanitaire mises en place. Un COPIL en région Nouvelle-Aquitaine est prévu d'ici la fin de l'année 2020.

Tenue du COPIL national

Le premier comité de pilotage national, à l'origine prévu à Paris le 17 mars 2020 (1^{er} jour du confinement national), a été repoussé à une date ultérieure en attendant l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

Réalisation du bilan 2019

La période de confinement sanitaire ayant ralenti les activités de chacun et les échanges, le bilan annuel pour 2019 est en cours de réalisation. Il sera disponible sur le site de la SFEPM sous [la rubrique « Publications »](#) dès qu'il sera finalisé.

Divers

Notre dossier « Loutre et pisciculture » pour l'appel à projets 2019 de la Fondation François Sommer, sur le thème « Conflits Homme - Faune Sauvage », n'ayant pas été retenu, nous poursuivons nos recherches de financements pour maintenir sur le long terme cette action de médiation importante pour la conservation de la Loutre. Un dossier vient d'être déposé en réponse à l'appel à projets de l'OFB « MobBiodiv'2020 ». Les lauréats seront annoncés fin juillet - début août.

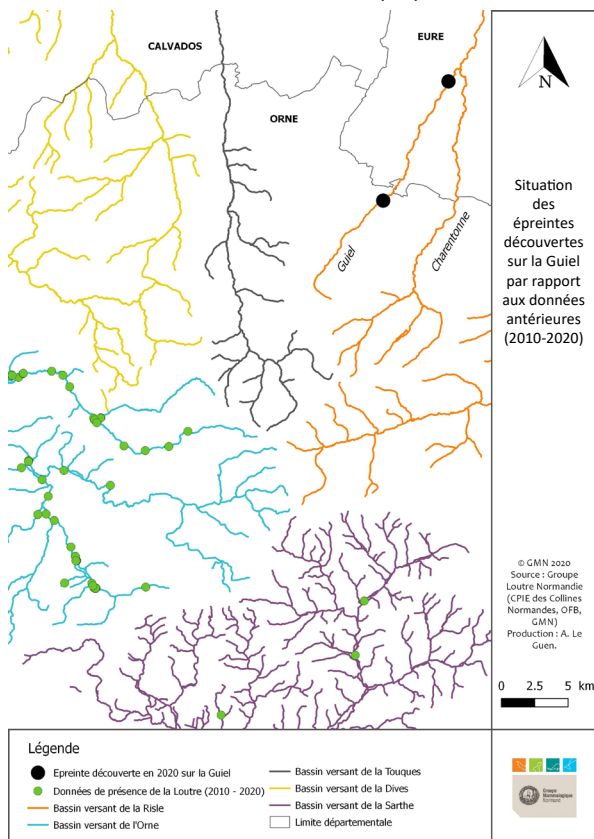
Echanges internationaux

L'animatrice du PNA et le secrétaire national du Groupe Loutre ont échangé avec le WWF Belgique sur l'exemple français, dans le cadre de la création d'un plan Loutre en Flandre. Un article à ce sujet est proposé dans notre rubrique « Echos d'ailleurs ».

LE RETOUR DE LA LOUTRE DANS L'EURE ?

Après plus de trente ans d'absence, l'un des plus grands carnivores normands est de retour dans les rivières euroises. Cette belle découverte a été réalisée fin janvier 2020 sur la Guiel, un affluent de la Charentonne, qui se jette elle-même dans la Risle. Connectée à la Seine au niveau de la commune de Pont-Audemer dans l'Eure (27), le réseau hydrographique de la Risle s'étend sur plus de 300 km. Le bassin versant totalise une superficie de près de 2 300 km² dont 80% dans le département de l'Eure, le reste se situant dans l'Orne (61).

Le cours d'eau de la Risle constitue la meilleure porte d'entrée pour la recolonisation de la Loutre d'Europe dans la région historique de la Haute-Normandie. Les dernières données sur le bassin versant dataient des années 80, avec une capture probable en 1980 sur la commune de Serquigny (27) et une observation non vérifiée d'une épreinte sur la commune de Saint-Quentin-des-Isles (27) en 1989.



Epreinte découverte - Anthony Le Guen

Cela fait près de deux ans que le Groupe Mammalogique Normand sillonne les berges de cette rivière à la recherche du mustélidé. En 2018, l'association a lancé un vaste programme d'étude dans l'optique de faire du bassin versant de la Risle un exemple en termes d'accueil de l'espèce. Ces actions, en lien direct avec les acteurs et utilisateurs du territoire, sont réparties en trois grands axes :

- un diagnostic des ouvrages d'art du bassin versant, avec une étude de franchissement des ponts par l'espèce en lien avec les différents Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE),
- des campagnes de prospection naturaliste spécifique à la recherche de la Loutre, avec la recherche d'épreintes et le pointage des places de marquage favorables pour la mise en place d'une veille,
- l'animation du territoire, en mettant en place des actions de conservation de zones de quiétude et de médiation auprès des acteurs et utilisateurs de la rivière.

Fin janvier 2020, tous les efforts de prospection ont été récompensés lors d'une journée de terrain visant à identifier des places de marquage sur la Guiel. Effectivement, une épreinte ancienne a été découverte sur la commune de la Trinité-de-Réville (27). La poursuite des prospections a permis de rencontrer une seconde épreinte plus récente sur le même cours d'eau dans l'Orne sur la commune de Monnai (61). Ces observations suscitent de nombreuses interrogations car les indices sont éloignés de plus de 20 km par rapport aux données positives sur les bassins versants limitrophes, dont celui de l'Orne, bastion historique de l'espèce. L'individu a-t-il transité par le bassin versant de la Touques, sur lequel l'espèce n'a pas été contactée depuis plus de quarante ans ? Est-il remonté d'abord par les têtes de bassin de la Charentonne ? Des questions qui resteront sans doute sans réponse, car au-delà de la question du marquage en phase de colonisation, les variations importantes des niveaux d'eau de cet hiver ne facilitent pas la détection de l'espèce, de par l'accès restreint aux berges et surtout l'effacement des empreintes et épreintes déposées. Des prospections complémentaires sont en cours sur la Risle, avec recherche d'indices et pose de pièges photographiques, afin d'affiner la zone d'occupation de l'espèce en espérant son cantonnement et son expansion.

Cette découverte encourageante démontre une fois de plus les grandes capacités de dispersion de ce carnivore. La reconquête de l'ex Haute-Normandie est en marche !

Le programme « Loutre sur la Risle » est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et l'Europe.

Anthony Le Guen,
Groupe Mammalogique Normand

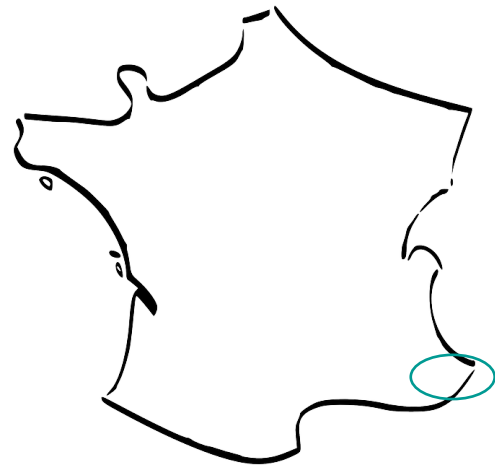
Cette découverte a été largement diffusée dans [Géo](#), [Le Parisien](#), [Le Point](#), [Actu.fr](#)...

la Loutre en Roya-Bévéra : relique ou retour ?



Vous pouvez lire une version complète de cet article sur les publications Faune-PACA.

En juillet 2019, une population isolée de loutres *Lutra lutra* (Linnaeus 1758) est découverte par Laurent Malthieux, au sud du massif du Mercantour, dans les vallées Roya-Bévéra. Les prospections menées durant l'été et l'automne ont permis de déterminer une première zone de répartition, conséquente, de l'espèce. Les diverses observations menées suggèrent que l'on pourrait être en présence d'une population relique passée inaperçue. Cette population éloignée des foyers connus les plus proches nous amène à interroger un certain nombre de points au niveau local, régional ou national.



Derniers signalements de présence de la Loutre en PACA et Ligurie

Le déclin des populations de loutres en France et en Italie, amorcé dans les années 1950, s'est poursuivi jusqu'à l'extinction de l'espèce dans la majeure partie de ces deux pays.

En région PACA, les dernières données de loutres datent des années 1970 ou 1990. Certaines observations ponctuelles plus récentes (2002), mais non confirmées, peuvent laisser supposer qu'elle aurait pu subsister très ponctuellement. Ces dernières années, la Loutre a entrepris de recoloniser la région PACA par les affluents de la vallée du Rhône. Après la rivière Argens (Var) en 2018, les derniers individus colonisateurs ont été localisés très en amont sur le bassin de la Durance.

Pour l'Italie, les dernières rares observations dans la partie nord du pays datent des années 1984-85, avant une disparition complète en 2000, l'espèce ne subsistant que dans le sud de la péninsule.

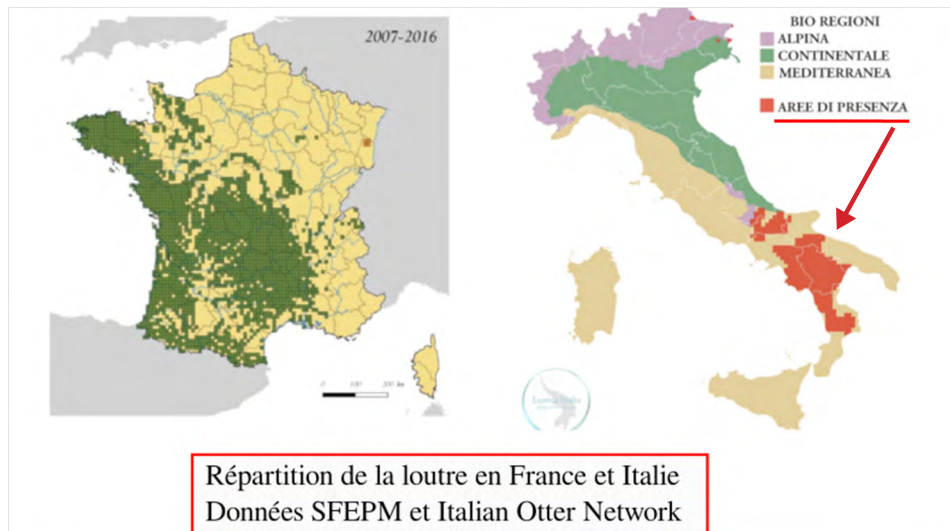


- R** Vallées Roya-Bévéra, 2019
 - 1** Observation sur le verdon, 2003
 - 2** Rivière Argens, 2018
 - 3** Rivières Tanarello et Negrone, années 1970
 - 4** Molini di Triora, vallée Argentina, 1981
 - 5** Torrent Erro, Ligurie, 1984-85
 - 6** Val d'Aveto, Ligurie, 1988-90
- Données antérieures à 2000
● Données postérieures à 2000

Derniers signalements de loutre en PACA et Ligurie

La découverte d'une population en Roya-Bévéra, été 2019

Un observateur local m'indique la présence de la loutre d'Europe dans la vallée, qu'il connaît par ses « crottes avec des arêtes de poisson dedans ». Fin juin 2019, je débute les prospections et découvre effectivement mes premières épreintes. Réinterrogeant plus tard mon informateur, il me confirme avoir bien connu la présence de l'espèce dans son enfance. A son sens, elle a depuis toujours été présente.



**Répartition de la loutre en France et Italie
Données SFEPM et Italian Otter Network**



Parstrichpunkt de Pixabay

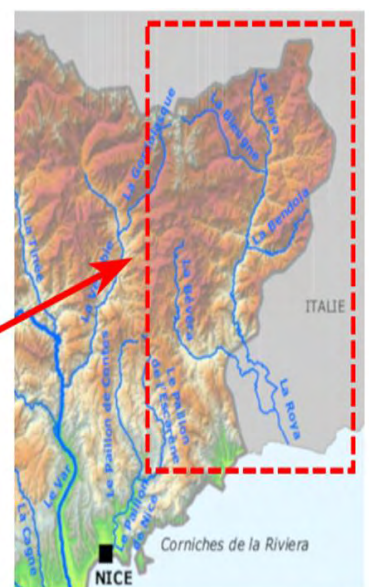
Sommes-nous donc en présence d'une population complètement déconnectée et éloignée des premiers foyers de répartition de l'espèce, tant en France qu'en Italie ? Ou la Loutre est-elle revenue récemment ? Mais alors depuis quelle population source, et par quel corridor ?

➤ Le bassin versant Roya-Bévéra

La Roya est un fleuve poissonneux, resté assez sauvage, malgré la présence de nombreux ouvrages et aménagements hydroélectriques qui altèrent en partie son bon fonctionnement. La masse d'eau est classée en bon état écologique. Concernant son état physico-chimique, les résultats publiés sur « Naïade » la jugent de qualité « correcte ». La Truite fario et le Chabot sont abondants, sur la partie basse du fleuve l'Anguille est toujours présente et les populations de Barbeau méridional florissantes. Ruiz Olmo a révélé, en Espagne, l'importance de l'existence de ces populations de barbeaux dans le régime alimentaire de la Loutre. Les petits affluents accueillent encore des populations de batraciens (Crapaud commun, Grenouille rousse et Salamandre tachetée principalement) conséquentes, ainsi que des écrevisses à pieds blancs. Les ripisylves sont bien développées sur la partie inférieure du cours d'eau avec la présence de nombreuses zones refuges tant végétalisées que sous forme de chaos rocheux. Seule la partie des gorges de Paganin (6 kilomètres) entièrement en gorges rocheuses resserrées, reste peu propice à l'espèce.



Répartition de la loutre en PACA
Données LPO PACA



Bassin versant Roya Bévéra

➤ Méthodologie

Les prospections ont été menées à minima selon le protocole standardisé IUCN, soit 600 mètres sur les deux berges, du 30 juin au 15 octobre 2019. Les portions de rivière paraissant les plus favorables ont été parcourues plus intensément. La Roya et ses principaux affluents sont difficiles d'accès mais aussi souvent extrêmement compliqués à longer du fait de l'encassement conséquent du fleuve. La température de l'eau du cours principal est globalement assez froide sur toute sa longueur, le niveau d'eau important et le débit puissant. La période d'assez estival a donc été privilégiée afin de pouvoir parcourir un maximum de linéaire.

Grâce à un équipement adapté (de type canyoning), les prospections ont pu être menées en mode « marche et nage aquatiques ». Pour chaque prospection, les deux rives ont été systématiquement contrôlées attentivement. Les plus fortes densités de marquage ont été trouvées dans les portions de cours d'eau les plus sauvages (faible fréquentation, accès difficiles) mais aussi les plus « aquatiques » pour les prospecteurs !

Deux pièges photos ont été déposés de début juillet à mi octobre, une crue subite les ayant emportés à cette date.

➤ Résultats

Au total, ce sont 43 postes de marquage qui ont pu être localisés, ainsi que des empreintes à 3 reprises. La quasi-totalité des marquages (épreintes, gelées et empreintes) ont été trouvés sous abri, c'est-à-dire sous des ponts, sous de très gros blocs, sous des zones rocheuses surplombantes, sous un couvert dense de végétation en berge.

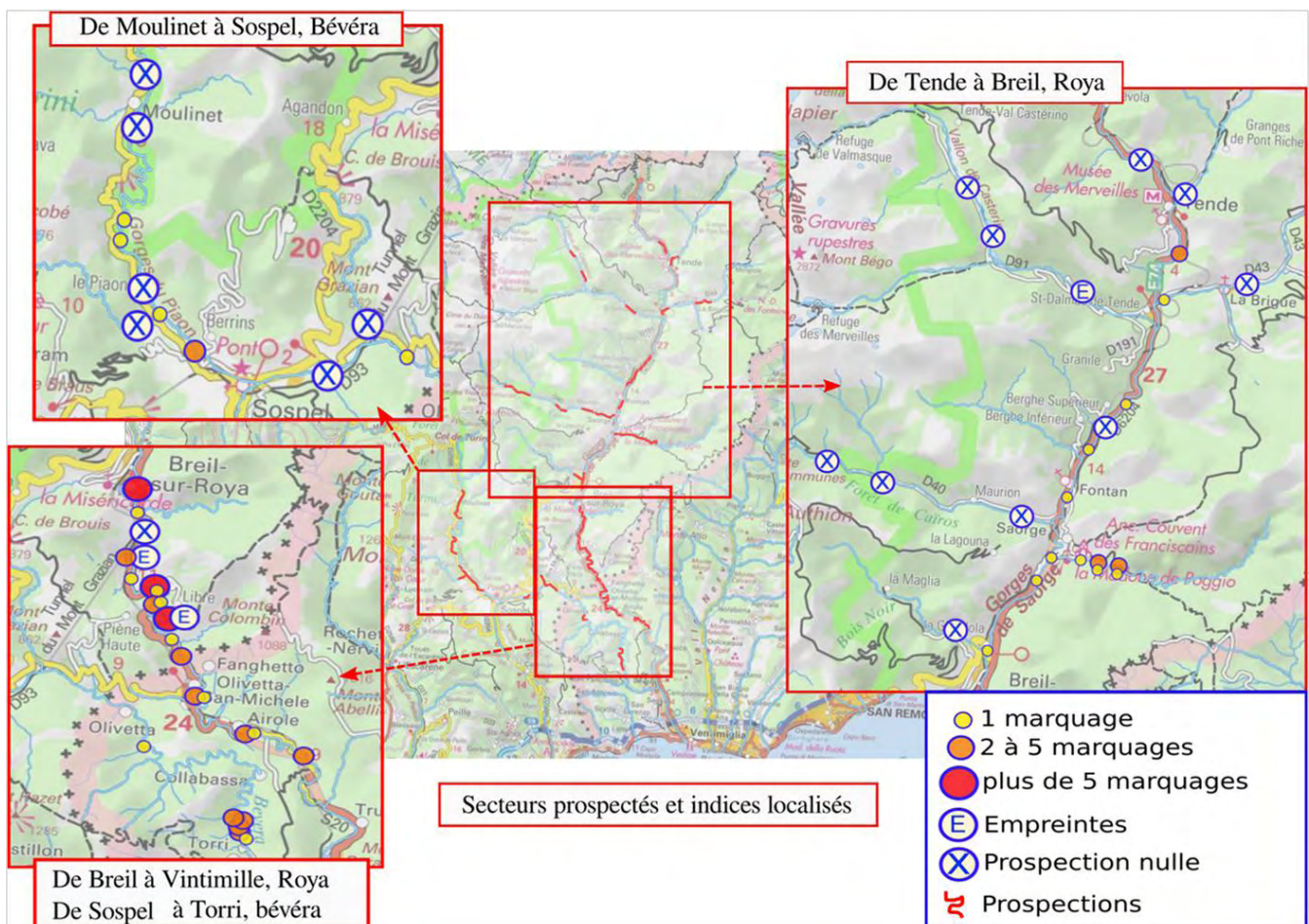
Les pièges photos ont également permis de capturer une loutre adulte, sur la commune de Breil, le 31 août 2019.

➤ Extrapolations à la population potentielle

Les articles scientifiques faisant état de recherches sur les densités de population sont nombreux, et permettent d'effectuer une extrapolation potentielle de la « taille » de la population de loutres en fonction du linéaire de cours d'eau occupé. Généralement ces estimations reposent uniquement sur le cours principal, les affluents étant considérés comme négligeables, du fait de leur incapacité (biomasse faible) à accueillir de manière pérenne, des animaux reproducteurs.

Pour la partie haute Roya, de Breil à Tende, l'espèce dispose de 27 kilomètres de rivière et, pour sa partie aval (de Breil à l'embouchure du fleuve à Vintimille), de 29 kilomètres. Pour la Bévéra, le cours principal utile à l'espèce est de 43 kilomètres.

Soit un total de 99 kms de cours d'eau disponibles pour la Loutre en Roya-Bévéra.





Or les études de densités estimées présentent une moyenne globale de 0,15 à 0,24 loutre par kilomètre de rivière.

Une population de 15 à 23 individus (0,15 x 99 à 0,24 x 99) pourrait donc constituer une estimation de la population de loutres présente sur les bassins Roya-Bévéra.

Étant donné qu'une bonne moitié du bassin versant est constituée de secteurs plus froids, plus hauts en altitude et donc avec une biomasse moindre, il semble plus juste de considérer le bas de la fourchette comme une estimation haute. **Nous pourrions donc être en présence d'une population réduite à une quinzaine d'individus.**

Nouvelle population ou population relique ?

- Analyse génétique en cours

Afin de tester l'hypothèse d'une population relique isolée, une collecte d'épreintes a été réalisée sous pilotage de Lise-Marie Pigneur et Johan Michaux de l'Université de Liège, (GeCoLAB, Laboratoire de Génétique de la Conservation). Des prélèvements d'épreintes ont été réalisés, de mi-octobre 2019 à début mars 2020, sur les sites de marquage découverts précédemment. Sept épreintes ont été récoltées et envoyées au laboratoire pour analyses, ainsi que 7 épreintes issues des prospections estivales.

- Prospections complémentaires hiver 2019-2020

Des prospections complémentaires aux prospections estivales ont été effectuées de mi octobre 2019 à début mars 2020. Mais, suite aux grosses crues survenues à intervalles réguliers (tous les 10 jours) sur cette période, les cours d'eau ont été complètement nettoyés des indices de présence de l'espèce, accumulés en période d'assec. Les premiers marquages ont été retrouvés le 18 janvier

2020 sur la Roya, commune de Saorge. Malgré un effort de recherche conséquent, en particulier sur les postes de marquage localisés en période estivale, peu d'épreintes ont pu être retrouvées, confirmant ainsi la rareté de l'espèce.

- Une présence insoupçonnée

Si le fait qu'aucun témoignage d'observation de loutre sur ces deux vallées n'a jamais été recueilli puisse sembler plutôt normal du fait de la discrétion de l'espèce, du caractère sauvage des vallées et de la faible fréquentation, il peut paraître en revanche plus surprenant qu'aucune loutre morte n'a jamais été signalée. Bien que la route de la vallée de la Roya soit un axe majeur de circulation, avec un fort trafic, on peut facilement expliquer cette absence de cas de collisions routières par la configuration des fonds de vallée. La loutre n'a ainsi jamais besoin de traverser un axe routier pour effectuer ses déplacements le long du fleuve ou de ses affluents. Enfin, dans la Bévéra, la rivière se situe toujours soit éloignée des routes, soit en contrebas, avec un trafic routier peu important.

- Possibilités de colonisation des bassins adjacents

Il est établi que la Loutre est capable de coloniser de nouveaux bassins versants en passant par les têtes de ces derniers. Dans le cas des vallées Roya-Bévéra, quelques affluents peuvent permettre le passage d'individus colonisateurs vers la Nervia ou le Careï. Leur physionomie taillée en canyons profonds, avec de nombreuses chutes élevées, ainsi que des falaises latérales rendent les autres affluents a priori inutilisables par l'animal.

Les possibilités d'extension (passées ou présentes) de la population de loutres de Roya-Bévéra se trouvent très limitées, et cette petite population semble isolée. Cet isolement peut induire une potentielle fragilité génétique.



Bévéra - Laurent Malthieux

➤ Implications sur la conduite à tenir

Des prospections protocolées devraient être rapidement mises en œuvre, côté français : en Vésubie d'abord, qui offre des milieux très favorables à l'installation (ou la subsistance) de la Loutre et afin de vérifier l'effectivité ou non d'une connexion (ancienne ou récente) avec la population de Roya- Bévéra. Le bassin versant amont du Paillon mérite aussi le déploiement du protocole. Côté italien, le bassin versant du haut Tanaro (Argentina) devrait aussi voir un déploiement du protocole.

Il serait également intéressant d'engager des prospections systématiques sur la zone du Mercantour et de l'arrière-pays afin de vérifier la présence d'autres populations. Ces prospections permettraient aussi de documenter précisément la recolonisation de l'espèce par l'ouest du département.

La population de la Roya-Bévéra devrait faire l'objet d'une étude génétique poussée afin d'identifier plus précisément le nombre d'individus présents. L'analyse génétique permettrait aussi d'identifier d'éventuelles caractéristiques liées au possible isolement de cette population (dépression de consanguinité) avant l'arrivée de nouveaux animaux par le front de colonisation ouest. Est-elle apparentée à un groupe génétique français (Rhône) ou italien, et de quelle manière ?

La présence avérée de la Loutre en Roya-Bévéra impose désormais de prendre en compte l'espèce dans les aménagements concernant son milieu de vie : sites Natura 2000, Trame verte et bleue, centrales hydroélectriques...

Laurent Malthieux



LOUTRES EN DÉTRESSE

Résultats de la première année de partenariat SFPEM – Gifts for Change pour la collection « Bêtes à porter »

Dans le précédent numéro de l’Echo du PNA, nous vous avons présenté le partenariat mis en place entre la SFPEM et [Gifts for Change](#) autour du bracelet à l’effigie de Loutre, de la collection « Bêtes à porter ». Dans le cadre de ce partenariat, 1 euro était reversé à la SFPEM pour chaque bracelet vendu, les fonds collectés étant destinés au soutien des centres de soin pour l’accueil de loutres blessées ou en détresse. Depuis l’été 2019 et suite aux fêtes de fin d’année, un total de 2 930 bracelets ont été vendus soit près de 3 000 € récoltés !



Le choix a été fait cette année de reverser cette somme à l’association « [Panse-Bêtes](#) », en Auvergne, pour les aider à s’équiper d’un bassin et d’un enclos adaptés à l’accueil de l’espèce. Les travaux de terrassement ont commencé en mars, juste avant le confinement, et l’enclos devrait être monté incessamment sous peu. Le bassin sera ensuite raccordé en septembre, et prêt à accueillir des loutres !

Ce partenariat étant prévu pour une durée minimale de 3 ans, la SFPEM étudiera chaque année les besoins et urgences afin de répartir le plus judicieusement possible les sommes récoltées.

Un autre centre de soins pour la faune sauvage est habilité à accueillir des loutres, et en a d’ailleurs accueilli en 2018. L’une d’entre elle a été relâchée durant l’été 2019, comme vous le découvrirez dans l’article suivant.

Si vous souhaitez vous aussi soutenir cette action, vous retrouverez ces bracelets sur [l’e-shop](#) de Gifts for Change (pour les commandes de gros) et dans tous les magasins [Nature et Découvertes](#) de France.

Marie MASSON
SFPEM



Bassin en construction Montage de l’enclos adjacent
Centre Panse-Bêtes, Auvergne



Bassin en construction
Centre Panse-Bêtes, Auvergne



GIFTS FOR CHANGE
L'ENGAGEMENT PAR L'OBJET®



Loutron recueilli en 2018 par le centre
Panse-Bêtes - Pascal Quenet

Les loutres au centre de soins de la LPO Aquitaine

[Le centre de soins de la LPO Aquitaine](#) est un centre de sauvegarde pour la faune sauvage. Chaque année, ce sont près de 4500 animaux qui y sont accueillis (4934 accueils en 2019).

Le centre de soins de la LPO Aquitaine reçoit toutes les espèces d'oiseaux, reptiles et mammifères sauvages d'Aquitaine. Il couvre les 3 plus grands départements de France : Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, mais également le sud de la Charente et le nord des Landes. Parmi les espèces reçues, nombre d'entre elles appartiennent à des espèces soumises à plan national d'actions ou classées sur la liste rouge des espèces menacées.

Géographiquement, le Centre de Sauvegarde de la LPO Aquitaine est idéalement positionné pour recevoir la Loutre : au milieu d'une zone humide protégée, le Domaine de Certes, classé Espace Naturel Sensible, où l'espèce est présente.

Nous sommes actuellement sollicités plusieurs fois par an, et à l'échelle nationale, pour récupérer des loutres en détresse : adultes accidentés sur les routes, empoisonnés, jeunes mordus par des chiens...

Etant l'une des rares structures dotées d'installations adaptées à l'accueil de loutres d'Europe, et notamment adaptées à l'émancipation des jeunes individus, il n'est pas rare d'accueillir des individus provenant d'autres centres de soins. Ce fut le cas pour le dernier loutron accueilli au centre de soins de la LPO Aquitaine fin 2018. Pris en charge par le centre de soins Panse-Bêtes, en Auvergne, durant plusieurs semaines, l'animal nous a été par la suite transféré pour qu'il puisse bénéficier de notre enclos d'émancipation.

Cet enclos spécialement conçu pour les loutres est pourvu d'un cours d'eau, permettant à l'animal de chasser sans pouvoir s'échapper pour autant. Des interactions avec la faune environnante ont lieu naturellement pendant toute la durée du séjour. Elles contribuent au bon développement du jeune et favorisent la mise en place de ses instincts naturels. Notre enclos est également pourvu de deux trappes, permettant de transformer l'installation en « taquet » au moment voulu, afin de relâcher l'animal. Une trappe permet une sortie par l'eau, alors que l'autre laisse l'opportunité d'emprunter la voie terrestre.



Pesant tout juste 2 kg 600 g à son arrivée, le loutron, une petite femelle d'à peine plus d'un mois, était encore trop jeune pour se retrouver seul dans la nature. Avant de gagner sa liberté, il faut valider certaines phases, et parmi celles-ci on retrouve différents apprentissages :

- La nage,
- La chasse,
- La pêche,
- La création d'un abri (aménagement avec feuillage etc.),
- La crainte de l'homme,
- La reconnaissance des congénères,
- Etc.

Ce sont des étapes indispensables pour que l'animal acquière une parfaite autonomie et puisse regagner son milieu naturel. La validation de celles-ci est possible grâce aux pièges photos, permettant une analyse de son comportement dans différents angles de son enclos.

L'émancipation des loutrons est plutôt longue, ainsi, accueilli en octobre 2018, cet individu a pu être relâché en juin 2019 sur le domaine du centre, prêt à faire de nouvelles rencontres.

Noriane Rhouy, Responsable capacitaire
Centre de soins LPO Aquitaine



Loutre recueillie et relâchée en 2019
Centre de soins LPO Aquitaine

AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE À LOUTRE EN BRETAGNE



Un passage à faune a récemment été aménagé sur une route départementale de la commune de Rosnoën (29), sous un pont donnant sur des prés salés, à l'interface terre-mer.

Cet aménagement fait suite à une étude préalable réalisée par le GMB en 2014, et mettant en évidence un fort potentiel de mortalité par collision routière sur cet ouvrage.

Initialement installée pour contrer ce risque fort de collision routière pour la Loutre d'Europe, cette banquette en bois composite d'une trentaine de centimètres de largeur permet également aux autres espèces de se déplacer le long du cours d'eau sans passer par la route où le passage des véhicules représente un danger de mort. Un autre petit mustélide, une belle martre des pins, a ainsi été pris en photo empruntant ce passage lors du suivi mis en place (voir illustration ci-jointe). Ce suivi photographique est accompagné de relevés d'empreintes et d'épreintes réguliers.

Le département du Finistère et le Parc Naturel Régional d'Armorique, animateur Natura 2000, ont collaboré pour la réalisation de cet ouvrage grâce à des financements européens (contrat Natura 2000 marin).

Agathe Larzillière, Chargée de mission Biodiversité
PNR d'Armorique



Construction du passage à faune
PNR d'Armorique



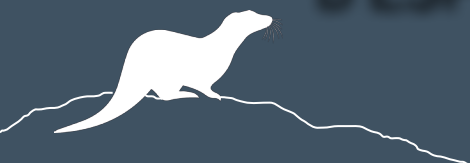
Schwaoze de Pixabay



Janvier 2020 - Parc Naturel Régional
d'Armorique



LE GMA ET L'ASPAS DÉPOSENT PLAINTE POUR DESTRUCTION VOLONTAIRE D'ESPÈCE PROTÉGÉE, SUITE À UN ACTE DE BRACONNAGE SUR LA LOUTRE



C'est un petit cours d'eau au cœur du département de la Haute-Loire que la Loutre a fréquenté depuis des temps immémoriaux. Après quelques années de disparition, elle est revenue ici, comme sur la plupart des ruisseaux et rivières d'Auvergne, grâce à sa protection. Ce pourrait être le cadre quasi-idyllique d'affûts au petit matin pour apercevoir la silhouette effilée de *Lutra lutra*...



Charles Lemarchand

Mais dans cette vallée, il y a aussi la propriété d'un personnage disons « haut en couleur » ayant une vision plutôt restrictive de l'écosystème aquatique. Pour faire simple, tout ce qui est susceptible de manger du poisson, du Martin-pêcheur au Héron cendré en passant par la Loutre est jugé « nuisible » ! Mais au-delà des mots, malheureusement, les actes également ont suivi !

Dans le cadre d'une enquête sérieuse, les agents de l'ONCFS (devenu OFB depuis) ont en effet découvert sur sa propriété en bords de rivière, des engins de capture prohibés, volontairement disposés dans des coulées susceptibles d'être des points de passage de la Loutre. Et le couperet tomba rapidement après la saisie des dits pièges, confirmant la présence de poils de Loutre et prouvant ainsi malheureusement la capture volontaire illicite et la destruction d'au moins un individu de l'espèce !

Devant ce cas flagrant de braconnage, de la part d'une personne parfaitement au courant du statut d'espèce protégée de la Loutre, le GMA et l'ASPAS ont décidé de déposer plainte et de se porter partie civile à l'automne 2019. Le dossier, actuellement en cours d'instruction, passera devant le Tribunal correctionnel du Puy-en-Velay en mai prochain. Gageons que les suites judiciaires de ce dossier déboucheront sur une condamnation exemplaire ! En tout cas, nos deux associations seront là pour défendre la Loutre et sa protection intégrale.

Rappelons en effet que si, effectivement, la Loutre a largement rétabli ses populations et qu'elle se rencontre à nouveau dans la plupart des rivières et fleuves d'Auvergne, elle reste une espèce fragile. Et l'on peut s'inquiéter des cas de braconnage rapportés qui semblent se multiplier et qui ne sont, peut-être, que la partie émergée de l'iceberg !

Groupe Mammalogique d'Auvergne

* Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) – Le Chaufour, 3 rue de Brenat - 63500 Orbeil

* Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) - BP 505 - 26401 Crest cedex



Charles Lemarchand





Conférence sur la Loutre à Vedène

Après plusieurs décennies d'absence, la Loutre d'Europe fait son retour dans la région de Marcel Pagnol ! Aux portes des Hautes-Alpes, elle est en passe de reconquérir ses anciennes rivières. Une conférence lui a donc été consacrée à Vedène le 08 novembre 2019, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage sur la Loutre aux éditions Biotope. Pas moins de 55 participants sont venus écouter la conférence de Charles Lemarchand sur l'écologie de la Loutre et sa répartition en région Sud, et l'exposé de Mr Chavaren du groupe Vinci sur les différents types de passages à faune. Vous pouvez retrouver le compte-rendu complet de cette conférence sur le site de la [LPO PACA](#).

Animation au Parc Zoologique de Paris, 23 octobre 2019

Un stand sur la conservation de la Loutre d'Europe a été tenu par l'animatrice du PNA le mercredi 23 octobre après-midi au parc zoologique de Paris (anciennement appelé Zoo de Vincennes), pour les 5 ans de réouverture du parc. Grâce aux supports pédagogiques prêtés par le GMHL (kakémonos sur la biologie de la Loutre) et le CEN Nouvelle-Aquitaine (sac à dos « Qui a vu Lulu ? »), petits et grands ont pu en apprendre plus sur ce mammifère, non loin du couple en chair et en os qu'accueille le parc.



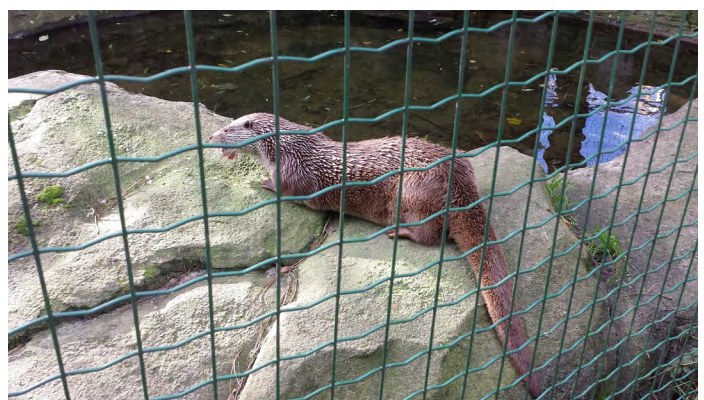
Claudine Louboutin



Week-end de conservation à Fort Mardyck, 26-27 octobre 2019

Quelques jours plus tard, le même stand s'est tenu cette fois-ci à Dunkerque (week-end du 26 et 27 octobre), pour un week-end consacré à la conservation de la Loutre. En plus du stand tenu par l'animatrice, deux activités furent organisées par l'équipe du parc sur le régime alimentaire de l'animal et la pollution de son milieu de vie. Deux conférences furent également proposées, l'une plus technique sur l'outil PNA et son application pour la Loutre d'Europe en France à l'équipe salariée du parc, et la seconde orientée grand public sur l'écologie de la Loutre d'Europe et sa conservation en France. Le parc zoologique de Fort-Mardyck s'est engagé à reverser l'intégralité des recettes engendrées par les entrées de ce week-end à la SFEPM pour le financement d'une action sur la Loutre.

Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe salariée du parc, qui a fabriqué à la main de petits magnets en forme de loutre, de façon tout à fait bénévole, et dont la vente se faisait également au bénéfice de la SFEPM. L'ensemble des fonds collectés va permettre la mise en place d'un outil de science participative pour l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », outil qui permettra aux propriétaires de havres de saisir directement sur internet leurs observations de loutres en nature.



Journées Mondiales des Zones Humides à Angers, 01-02 février 2020

Pour bien commencer 2020, un stand axé sur les mammifères semi-aquatiques a été tenu par l'animatrice du PNA à l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides le 1^{er} et 02 février dernier, avec l'aide de bénévoles angevins. L'évènement était entièrement organisé par l'association étudiante PEGAZH (Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides de l'Université d'Angers).



Un article pour le blog Défi écologique !

L'animatrice du PNA a rédigé un article à propos de la Loutre et du PNA sur « Défi écologique, le blog de la faune et de la flore sous tous ses angles ». Vous pourrez également y retrouver des articles traitant de sujets variés (conservation, agricultures, recherche, médiation...), certains écrits par des membres de la SFPEM !

Un coup de jeune pour le site internet de la SFPEM !

Pour éviter le coup de vieux, le site internet de la SFPEM s'est offert un petit relooking ! Vous y retrouverez les rubriques sur la Loutre et les actions du PNA, ainsi que les différents documents produits, qui s'étofferont au fil du temps.

Formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques dans le Vaucluse

Les 25 et 26 novembre 2019, 15 participants se sont donnés rendez-vous à Lapalud pour une formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques, animée par la LPO PACA. Une formation complète a été proposée sur l'identification de ces différentes espèces sur le terrain (Loutre, Castor, Campagnol amphibie, etc.), du cours théorique en salle, à la mise en pratique sur le terrain en passant par une simulation d'organisation de prospections sur carte.

Vous pouvez retrouver le compte-rendu complet de cette formation sur le site de la [LPO PACA](#).

Formation Castor et Loutre proposée par le GEPMA

Dans le cadre du Plan Régional d'Action en faveur du Castor, une formation commune «Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe» à destination des membres des associations ReNard, GEML et GEPMA a été organisée. Cette formation a eu lieu le 23 novembre 2019 à Munchhausen (67). Elle a permis de former 22 personnes à la biologie et à la détermination des indices de présence de ces deux espèces. La matinée s'est déroulée en salle et une mise en pratique sur la recherche d'indices de Castor a eu lieu l'après-midi. Ainsi, les participants ont pu manipuler les GPS lors de cette recherche d'indices et appréhender le protocole utilisé lors des prospections effectuées dans le cadre du PRA Castor.

Aurélien BISCH,
Chargé de mission, GEPMA.





Retour d'expérience de piégeage photographique de la Loutre en Bretagne - Sud

Naturaliste amateur, j'ai commencé à utiliser les pièges photos pour photographier les loutres en Bretagne - Sud il y a une dizaine d'années. Dans son excellent guide, J. Chevallier (1) écrit : « Paradoxalement, la Loutre, si difficile à observer dans nos régions est plutôt facile à piéger en images ». Je ne suis pas vraiment d'accord avec cette phrase, car il m'a fallu pas mal d'essais pour parvenir à bien la photographier ! Peut-être qu'un point important pour parvenir aux premiers succès a été l'arrivée sur le marché de pièges photographiques (PP) très sensibles et qui déclenchent très vite (2). En effet, la Loutre, surtout quand elle est mouillée, avec son pelage très dense dégage sûrement moins de chaleur corporelle qu'une fouine ou qu'un renard par exemple – or les PP se déclenchent en partie grâce au contraste de chaleur et aux mouvements. Et les loutres sont presque toujours en mouvements rapides, comme le montrent les films et les vidéos. Combien de fois n'ai-je pas eu, les premières années, l'aventure suivante : en venant relever le PP après une dizaine de jours, je constate qu'une pierre visée par le PP porte une épreinte toute fraîche, émotions... et pourtant hélas il n'y aucune photo de loutre, elle est passée trop vite. Ces belles ne s'attardent pas beaucoup à la toilette !

Mais le facteur le plus important pour réussir à prendre en photo ces discrètes ondines reste le choix du site. L'équation du bon choix de site est la suivante : trouver une petite plage le long de la rivière avec des traces de loutres ou des épreintes, où les pêcheurs / chasseurs / promeneurs ne passent pas, ou du moins ne peuvent repérer le PP sur une période longue, comme je laisse souvent l'appareil 3-4 mois. Pas si facile à trouver ! Les pêcheurs peuvent être sympas... ou curieux : quelques uns de mes PP ont été par exemple déplacés.

Fig. 1 Comparaison de deux individus au même endroit (site A). A gauche, femelle présumée, prise le 14 août 2018 à 02:56 AM. Mâle présumé à droite pris à 03:19 AM, donc 23 min plus tard, au même endroit. Pris avec l'appareil Cuddeback modèle C avec le module flash.

Ayant finalement trouvé un tel site très discret, je vous en livre quelques observations. A noter que les périodes de suivi dépendent de plusieurs facteurs, mais en particulier du niveau de l'eau : seules les périodes hors-crues sont utilisables. Ce site A, suivi depuis 2016 avec le même appareil Cuddeback, m'a permis de distinguer 2 individus adultes différents (voir Figure1). Je présume que l'individu de gauche sur la photo est une femelle, tandis que l'individu de droite serait un mâle, pas vraiment plus long, mais quand même plus massif, avec le crâne et le thorax plus larges. Ces caractéristiques de loutres mâles sont mentionnées dans le beau et récent documentaire « L'île aux loutres : une affaire de famille » de Jacqueline Farmer. R. Rosoux et C. Marchand, (3) reprennent ces caractéristiques et montrent un graphique où les mâles sont en moyenne 10 cm plus long que les femelles mais sont surtout nettement plus lourds. Dans le cas de ce « mâle » (putatif) breton, la tête est plus sombre, le dos creusé et le mufler plus carré. Un autre indice pour supposer cette distinction mâle/femelle : dans 6 photos prises entre mi-août et fin septembre 2018, le « mâle » apparaît immédiatement après la « femelle » ou dans l'heure qui suit l'apparition de la « femelle ». Le 08/08/18 et le 11/09/18 deux loutres sont présentes sur la même photo. Une sorte de longue « fidélité de couple » de plus d'un mois, qui n'est pas souvent mentionnée dans la littérature lutrine.



Le graphique suivant, sur 4 mois de piégeage photo en 2018, montre un passage de loutres tous les 3 jours en moyenne donc un peu plus souvent que sur l'Hérault où un passage de loutre tous les 5 jours avait été noté N. Gaidet *et al.* (4).

En tout, entre le 1^{er} août 2018 et la fin novembre de la même année, il y a eu 39 passages (si l'on omet les jours successifs du type soirées suivies de matinées) en 120 jours. Par contre en 2016, sur 74 jours de piégeage sur la même période et le même site seulement 10 passages

ont été comptabilisés. Les photos de 2018 sont surtout prises après minuit, seulement 10 fois avant minuit, et une seule fois en journée, bien que l'endroit soit calme. Par contre, en 2017, les loutres apparaissaient plus tôt en soirée donc ce n'est pas une règle générale sur ce site (figure 2, partie gauche). Sur le graphique on voit aussi qu'il n'y a pas de passages de loutre à une heure bien précise, comme cela peut être observé pour certains mammifères, ou en fonction de la luminosité. Est-ce dû aux aléas de la pêche ? En 2016, j'ai plusieurs fois vu une ou deux jeunes loutres à cet endroit. Malgré toutes ces années de photographies, jamais je n'ai obtenu de photos de loutre avec une proie dans la gueule.

Ce qui est une source de joie et de surprises, ce sont les nombreuses autres espèces qui apparaissent sur les photos au même endroit sur les 3 ans avec en moyenne 5 mois de PP/ an: par ordre (approximatif) de présence : Ragondin (de loin le plus souvent), Renard roux, et dans un cas un renard et un ragondin qui s'observent, Martre des pins (Fig. 3), Pigeon ramier, Vison d'Amérique, Rat surmulot, Héron cendré, chiens avec chasseurs et plus étonnant sur 3 ans de présence de PP à cet endroit : plusieurs fois des chiens seuls en pleine nuit, pêcheurs, promeneurs, Canard colvert, Chevreuil, Blaireau, poissons (dont une ombre ; déclenchement dû à la présence de ragondin), Epervier au bain, Buse au bain, Merle noir, Ecureuil roux, Lièvre d'Europe. Dix-neuf espèces, un début d'Arche de Noé ? A noter cependant l'absence du Putois d'Europe dont c'est pourtant le biotope, et l'aire de répartition en Bretagne et l'absence de Fouine.

Sur un autre site suivi par piégeage photographique pendant 2 mois en 2018 et 2019, localisé au bord d'un étang, j'ai placé le PP, programmé pour des vidéos de 20 sec, dans un arbre assez haut, à 3 - 4 m. Cela résout le problème de cacher l'appareil et donne une vision plus large de la « nage et marche » de la Loutre. La plupart du temps, les images sur ce site montrent une femelle et deux jeunes. Une fois, ce furent deux « adultes » et deux jeunes qui furent filmés simultanément, ce qui pour moi est exceptionnel. Franck Simmonet, chargé de

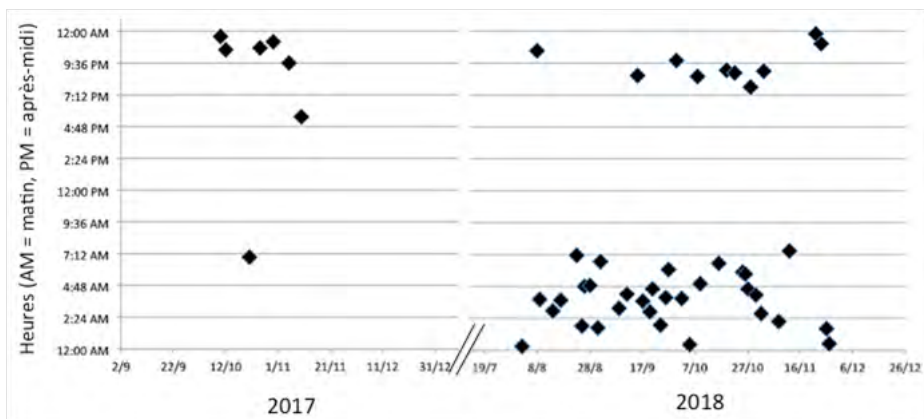


Fig. 2 Exemple de la fréquentation de la loutre sur le site A, repérée par un piège photographique. En 2017, suite à des crues, la période de piégeage photo a été fortement réduite (de début octobre à mi-novembre).

mission au Groupe Mammalogique Breton et secrétaire du groupe Loutre national, à qui j'ai montré cette vidéo, pense que les « adultes » pourraient être la mère et une fille de l'année précédente, ce qui est aussi compatible avec un commentaire du film de J. Farmer mentionné plus haut. J'ai aussi pu prendre pendant ce suivi une amusante vidéo de rencontre loutre / ragondin : belle attitude de prudence réciproque !



Fig. 3 Martre des pins prise au même endroit. A noter que la photo avec flash (Cuddeback) aide à la distinction martre-fouine : liseré des oreilles, bavette jaune. En Bretagne-Sud la martre suit volontiers les rivières, ce qui peut gêner l'attribution des traces dans la boue entre loutre et martre.

En conclusion de ce petit article, quelques informations collectées sur la fréquentation de la Loutre grâce aux PP, mais aussi et surtout beaucoup de plaisir !

Grand merci à Pierre Le Maréchal pour la relecture et l'aide pour la présentation de la figure 2, à John Vanvolsem pour la présentation de la figure 1 – et les premiers essais/succès en commun des photos de loutres.

Marc le Maire
Professeur émérite de biochimie
Université Paris-Saclay, CEA, CNRS, Institute for Integrative Biology of the Cell (I2BC),
91198, Gif-sur-Yvette, France.

(1) J.Chevalier, « Le Piège photographique » (Delachaux et Niestlé, 2019).

(2) J'utilise actuellement principalement un Cuddeback modèle C à flash et aussi pour les vidéos diurnes ou nocturnes le Browning SPEC. PS modèle BTC-8A. Ces deux modèles ont une vitesse de déclenchement de l'ordre de $\frac{1}{4}$ de seconde.

(3) R.Rosoux et C. Marchand, « La loutre d'Europe » (Biotope Editions, 2019).

(4) N. Gaidet, B. Cau, T. Daufresne, A. Meunier, L'Echo du PNA Loutre n°11, p.9-11, 2019.



Andreas Schantl de Unsplash



Un projet de plan d'actions pour la Loutre en Flandre avec WWF Belgique

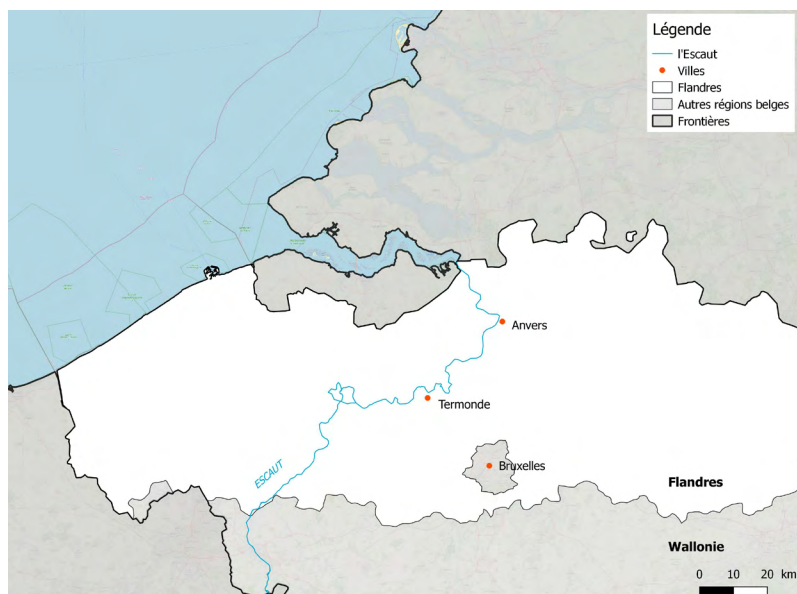
Bonne nouvelle : la Loutre est de retour en Flandre !



Entre 1980 et 2000, aucune preuve ne permettait d'affirmer avec certitude la présence de la Loutre en Flandre. Mais depuis 2000, les observations se sont accumulées dans le nord de la Belgique. Ces dispersions spontanées indiquent probablement un rétablissement de l'écosystème aquatique et des populations frontalières. Des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires pour consolider durablement l'avenir de la Loutre dans la région.

Une nouvelle étude de l'Institut de Recherche de la Nature et des Forêts (INBO), de l'Université d'Anvers et du WWF pointe du doigt les principaux points faibles pour un retour durable de l'espèce, mais aussi les opportunités.

La Loutre est établie dans l'Escaut inférieur depuis 2014, où l'on suspecte au moins une reproduction. La partie de l'Escaut inférieur entre Termonde et Anvers a été cartographiée en détail lors de cette nouvelle étude. Bien qu'il s'agisse d'une zone fortement urbanisée, l'Escaut, avec son système de marées uniques, constitue un atout d'une grande importance pour la biodiversité des rivières. Mais la faible densité piscicole et la médiocre qualité du poisson semblent être les points faibles, bien que la situation dans les zones de polders se soit avérée meilleure que dans l'Escaut maritime. La teneur en PCB des poissons de l'Escaut maritime est particulièrement problématique, avec des valeurs jusqu'à 47 fois supérieures à la norme. Cela pourrait mettre en danger la reproduction de la Loutre. Des mesures ponctuelles dans les zones de polders ont montré une nette amélioration des populations de poissons, avec une densité piscicole allant jusqu'à 90 kg/ha.



Localisation de la rivière Escaut en Belgique

En ce qui concerne la composante terrestre, sur les 200 km² d'habitats examinés le long de l'Escaut :

- 40 km² se sont avérés excellents,
- 20 km² se révèlent satisfaisants,
- tandis que 40 km² demeurent neutres,
- et la seconde moitié, inadaptée pour la Loutre.

En Flandre, le territoire d'une loutre est estimé à environ 1 000 à 1 500 ha (10 à 15 km²). Une population viable à court terme d'une douzaine d'individus nécessiterait donc entre 100 et 150 km². Bien qu'il soit possible de travailler à l'amélioration des zones « satisfaisantes » et « neutres », des connexions avec d'autres bassins hydrographiques devront être réalisées afin de garantir un habitat adéquat et suffisamment grand pour une population durable de loutres dans l'Escaut inférieur.

Depuis décembre 2019, des observations ont aussi été régulièrement réalisées dans la vallée de la Durme. Les analyses ADN de deux individus ont démontré que ceux-ci arrivaient tout droit des Pays-Bas et de l'Allemagne. Aucune réintroduction de loutres n'a été réalisée en Belgique et ces retours spontanés semblent démontrer une chance de rétablissement naturel de quelques populations de loutres en Belgique.



Le WWF et ses partenaires ont lancé un « Plan Loutre » dans l'Escaut inférieur en 2020 afin d'éliminer les obstacles qui s'opposeraient au retour de la Loutre et d'assurer à l'espèce un avenir durable. Ils examineront également comment accroître la connectivité avec d'autres bassins hydrographiques en Flandre, en Wallonie, aux Pays-Bas et en France. À plus long terme, la Belgique pourrait être un carrefour pour les populations des Pays-Bas, d'Allemagne et de la France, ce qui permettrait d'assurer la diversité génétique des populations du Nord. Le gouvernement flamand travaille actuellement sur un plan de protection de l'espèce pour toute la Flandre.



Céline De Caluwé,
WWF Belgique

L'étude en question est disponible sur les liens suivants (en néerlandais) :

Van Den Berge K., *et al.* (2019). [Onderzoek naar habitatkwaliteit voor de otter in België; Potentieel leefgebied voor de otter in Vlaanderen](#). Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

Vandamme L., *et al.* (2019). [Onderzoek naar potentieel habitat voor de otter in de Beneden-schelde; Habitatkwaliteit en knelpunten gedetailleerd in kaart](#). Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

L'Escaut (de *Schelde* en néerlandais) : fleuve européen de 355 km de long, qui traverse trois pays (France, Belgique et Pays-Bas), avant de se jeter en mer du Nord. C'est un fleuve lent et peu puissant sur lequel l'influence de la marée se fait sentir jusqu'à 160 km de l'embouchure, ce qui en fait l'un des cours d'eau européen où l'influence tidale est la plus importante.

Polder : Terre gagnée sur la mer, plus rarement sur des eaux intérieures (lacs, marais, etc.), endiguée, drainée et mise en valeur.

PCB : produits chimiques utilisés notamment en isolants électriques, nocifs pour l'Homme et l'environnement (cancérogène), peu biodégradables et biocumulables dans la chaîne alimentaire (concentration dans les tissus vivants).

Postérieurement à la rédaction de cet article, un accident industriel a eu lieu le 09 avril 2020 dans une usine sucrière près de Cambrai dans le Nord de la France. **Environ 100 000 mètres cubes d'eaux de lavage de betterave se sont déversés accidentellement dans l'Escaut, entraînant la mort de milliers de poissons.** Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Cambrai, afin de déterminer les responsabilités dans cette pollution. Selon l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), les premiers résultats des analyses de prélèvements effectués dans les cours d'eau ont bien permis de démontrer la présence d'une « quantité très importante de matière organique susceptible d'altérer gravement la vie aquatique ». C'est la dégradation de ces matières organiques qui provoque la dissolution de l'oxygène présent dans l'eau, aboutissant à l'asphyxie de tous les organismes aquatiques à proximité. **Le fait de déverser « des substances quelconques susceptibles de nuire à la faune et la flore dans les eaux superficielles constitue un délit pénal », rappelle l'OFB. La peine encourue est de deux ans de prison et 75 000 euros d'amende.**

Cette pollution d'origine française a touché différemment les parties de l'Escaut situées en Wallonie et en Flandre. La Wallonie n'ayant pas officiellement été avertie de cette pollution, les autorités n'ont pu agir à temps, et d'après le Département de la Nature et des Forêts (DNF) seulement 0,2 % de la biomasse de poisson aurait survécu à l'asphyxie.

La Wallonie a rapidement averti la Flandre, où des mesures d'urgences ont été mises en place à temps. **Grâce à la mise à disposition de pompes à oxygène et de sites d'épuration des eaux, il semblerait que la situation a été rapidement stabilisée sur cette partie de l'Escaut.** De plus, l'eau polluée a été déviée par un canal à Gand pour aller se jeter plus vite dans la Mer du Nord et se diluer. La pollution n'aurait donc pas eu le temps de toucher la zone clé pour les loutres en Flandre. Néanmoins il est certain que cette zone morte de l'Escaut en Wallonie (environ 40 km) est dramatique pour l'écosystème entier, qui mettra plusieurs années à s'en remettre.

L'administration wallonne estime qu'entre 50 à 70 tonnes de poissons sont morts depuis l'incident côté wallon. Le Service Public de Wallonie (SPW) est en attente des procès verbaux dressés en France, sur la base desquels les autorités wallonnes pourront elles aussi dresser les leurs. La Wallonie se constituera partie civile pour réclamer des dommages et intérêts dans une procédure administrative et judiciaire qui s'annonce longue.

Marie Masson
SFEPM

Échangez



Recherche d'informations

Dans le cadre du Plan d'Actions 2019-2028, nous recherchons des informations sur les aménagements (passages à Loutre) mis en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements permettant le contournement des barrages.

Nous recherchons (encore et toujours !) de nouvelles photos de loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org ou au **02.48.70.40.03**.

Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org. Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org.

L'Écho chez vous

Pour continuer de vous abonner à l'Écho du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à Marie Masson : marie.masson@sfepm.org.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !

Participez

En raison de la situation sanitaire actuelle, de nombreux évènements ont dû être annulés ou demeurent incertains. Notre agenda sera exceptionnellement vide dans ce numéro. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !



Huskyherz de Pixabay

Contacts

Marie Masson, Animatrice du Plan Loutre
SFPEM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges

Tél. : 02.48.70.40.03 / marie.masson@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Chargée de mission
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine

22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges

Tél. : 05.55.12.96.19

veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Écho du PNA Loutre

Conception et réalisation : D. Solomas

Rédacteurs : Groupe Mammalogique d'Auvergne, Aurélie Bisch, Céline De Caluwé, Agathe Larzillièrre, Anthony Le Guen, Marc Lemaire, Laurent Malthieux, Marie Masson, Noriane Rhoy.

Crédits photographiques et illustrations : A. Le Guen, M. Lemaire, C. Lemarchand, C. Louboutin, M. Masson, P. Quenet, Centre LPO Aquitaine, GEPMA, PNR Armorique, WWF Belgique

Comité de relecture : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet

Secrétaire de rédaction : M. Masson

Directeur de publication : Président de la SFPEM



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

